

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNE
DE
SOULTZ-LES-BAINS



Tel : 03-88-38-10-24
Fax : 03-88-38-06-87

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES N° 253

MARS 2011

ANIMATIONS BIBLIOTHEQUE DE SOULTZ-LES-BAINS

Cinéma



LE VENDREDI 29 AVRIL 2011 A 20H00 LES FEMMES DU 6EME ETAGE



Paris, années 60. Jean-Louis Joubert, agent de change rigoureux et père de famille « coincé », découvre qu'une joyeuse cohorte de bonnes espagnoles vit... au sixième étage de son immeuble bourgeois.

Maria, la jeune femme qui travaille sous son toit, lui fait découvrir un univers exubérant et folklorique à l'opposé des manières et de l'austérité de son milieu. Touché par ces femmes pleines de vie, il se laisse aller et goûte avec émotion aux plaisirs simples pour la première fois. Mais peut-on vraiment changer de vie à 45 ans ?

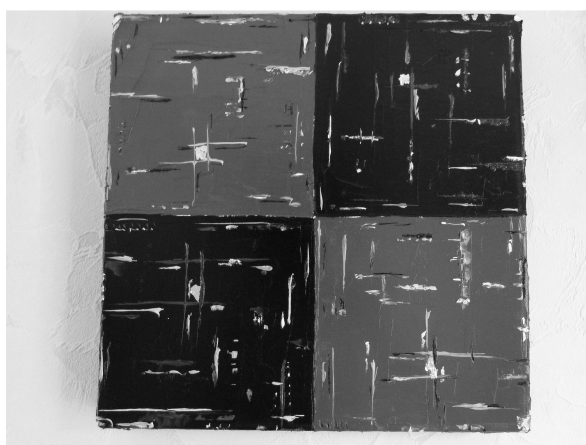
ANIMATION A LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque municipale de Sultz les Bains vous présente sa prochaine exposition visible **du 30 mars au 30 avril 2011** aux heures habituelles d'ouverture de la bibliothèque. : les toiles de Véronique Reimel ainsi que les bijoux en pâte polymère de Mélanie Mangel.

Véronique Reimel, peintre autodidacte depuis une vingtaine d'années est née en Lorraine en 1975 et habite Sultz les Bains. Elle s'est essayée à plusieurs techniques et styles tels que paysages, natures mortes, huile, aquarelle, acrylique, etc.... aujourd'hui avec une préférence pour les peintures abstraites à l'huile ou acrylique. Vous y trouverez beaucoup de reliefs, de matières et de couleurs qui ne vous laisseront pas indifférents.

Mélanie Mangel crée ses bijoux (colliers, bagues, bracelets, boucles d'oreilles et porte clés) en utilisant de la pâte polymère cuite au four. Ses pièces sont uniques et plaisent autant aux petites filles qu'aux adultes.

Venez nombreux !



LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Nom / Prénom	Adresse	Téléphone
BURKHARDT Marie-Paule	1, rue des Saules	03.88.04.93.16
DIEDERICHS Raymonde	16, rue de Saverne	03.88.38.66.41
GARNIER Véronique	6, rue de la République	03.88.04.92.98
GENTES Annette	4, Place Charles de Gaulle	03.88.38.70.02
GODENIR Marianne	32, rue du Fort	03.69.06.27.30
HECKER Marlyse	30, rue du Fort	03.88.38.34.37
IMMER Alexandra	2, rue des Coudriers	03.88.47.59.48
MEYER Gabrielle	9, rue St Amand	06.71.61.11.59
OTT Sylvie	20, rue du Fort	03.88.38.58.20
PAQUOT Marie France	39, rue de Molsheim	03.88.38.38.57
REMOND Sylvie	1, rue de la Paix	03.88.38.36.94
VELTEN Géraldine	22A, rue du Fort	03.88.47.80.44

VACCINATION


Les prochaines séances de vaccinations auront lieu à la mairie de Soultz-les-Bains aux dates suivantes :

- Jeudi 26 mai 2011 de 19h00 à 19h30
- Jeudi 9 juin 2011 de 19h00 à 19h30
- Jeudi 30 juin 2011 de 19h00 à 19h30



Une convocation sera envoyée aux personnes concernées selon les informations en notre possession. Cependant, même si vous n'avez pas reçu de convocation, vous pouvez vous présenter et bénéficier d'une vaccination gratuite. Les vaccins effectués sont les suivants : DTP (Diphtérie - Tétanos-Polio), TP (Tétanos-Polio), et T (Tétanos).

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS DELIVRES PAR LA MAIRIE

Documents	Validité	Pièces à fournir	Observations
Carte d'identité	10 ans	<ul style="list-style-type: none"> - extrait d'acte de naissance avec filiation - 2 photos d'identité identiques et récentes - ancienne carte d'identité - autorisation identique des parents si mineur 	<p>La comparution personnelle du demandeur est nécessaire (empreinte digitale) à partir de 13 ans.</p> <p>En cas de non présentation de l'ancienne carte d'identité lors d'un renouvellement, un droit de timbre est demandé, pour un montant de 25 €</p>
Passeport (pour les majeurs)	10 ans	<ul style="list-style-type: none"> - 2 photos d'identité identiques et récentes - 1 timbre fiscal à 86 Euros - carte d'identité - acte de naissance 	<div style="text-align: center;">  </div> <p>Toute demande de passeport doit s'effectuer dans les mairies équipées d'une station biométrique (Strasbourg, Molsheim, Wasselonne, Schirmeck...).</p>
Passeport (pour les mineurs de plus de 15 ans)	5 ans	<ul style="list-style-type: none"> - 2 photos d'identité identiques et récentes - 1 timbre fiscal à 42 Euros - autorisation des parents - carte d'identité - acte de naissance 	
Passeport (pour les mineurs de moins de 15 ans)	5 ans	<ul style="list-style-type: none"> - 2 photos d'identité identiques et récentes - 1 timbre fiscal à 17 Euros - autorisation des parents - carte d'identité - acte de naissance 	
Carte d'électeur	-	-	S'inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre précédant les élections.
Autorisation de sortie du territoire	5 ans	<ul style="list-style-type: none"> - carte d'identité du mineur - livret de famille 	

INSCRIPTION A L'ECOLE PRIMAIRE



Les parents désirant scolariser leur(s) enfant(s) né(s) en 2008 à la rentrée prochaine sont priés de se présenter aux séances d'inscription munis du livret de famille, du carnet de santé et du certificat d'inscription et d'admission établi par la mairie.

**les Vendredi 6 et 13 mai 2011 de 16h 00 à 17h 00
à l'Ecole des Pins 8 rue du Fort**

Les inscriptions des enfants nouveaux arrivants dans le village se feront au même moment.

Vous pouvez d'ores et déjà venir à la Mairie de Soultz-les-Bains réaliser la pré-inscription, muni de votre livret de famille.

VIVRE AVEC UN ANIMAL DE COMPAGNIE

Un acte responsable pour un bonheur partagé.

Les excréments des animaux sont intolérables sur les trottoirs. Cela traduit un défaut d'éducation de l'animal et un manque de civisme du maître.



RAMASSEZ LES DEJECTIONS DE VOTRE ANIMAL, pensez aux enfants qui peuvent se souiller, aux personnes âgées qui peuvent glisser, aux personnes à mobilité réduite circulant avec des fauteuils et aux personnes non voyantes.

DON DU SANG

BILAN DE L'OPERATION RECUP'SAPINS DU SAMEDI 15 JANVIER 2011

Merci à tous celles et ceux qui sont venues déposer leur sapin de Noël, au Hall des Sports, afin de les brûler. Une participation d'un euro par sapin était souhaitée.

Cette animation a permis de récolter la somme de 125 euros pour l'« Association Don du Sang » et permettra d'améliorer la qualité et l'accueil réservé aux donneurs.

La prochaine collecte de sang aura lieu :

Mardi 19 juillet 2011

De 18h30 à 20h30 à la salle polyvalente

Elle sera suivie d'une collation.

Donner son sang, c'est offrir la vie.



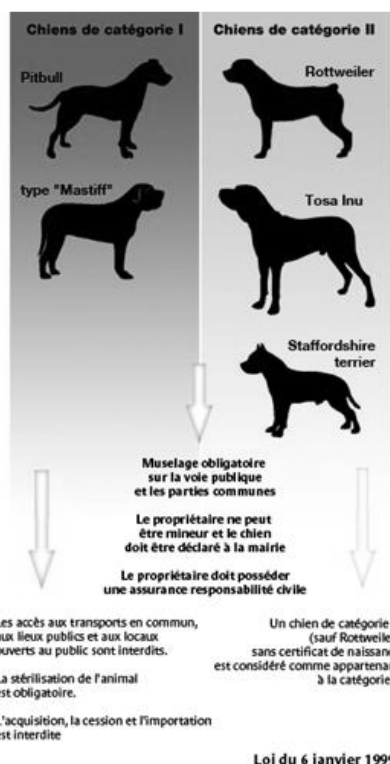
DÉTENTION DE CHIENS DE 1ère et 2ème CATÉGORIE

La préfecture du Bas-Rhin rappelle que tout propriétaire ou détenteur de chien dangereux devra être titulaire d'un permis de détention, délivré par le maire.



On distingue deux catégories de chiens dangereux :

- 1^{ère} catégorie : Les chiens d'attaque (Pit-bull, Boerbull)
- 2^{ème} catégorie : Les chiens de garde et de défense (Rottweiler, Tosa-inu, etc...)
(Liste disponible en mairie)



La démarche : se présenter à la mairie en possession des documents suivants :

- certificat d'identification du chien ;
- certificat de vaccination antirabique ;
- attestation d'assurance garantissant la responsabilité civile du déclarant ;
- pour les chiens de 1ère catégorie : un certificat vétérinaire de stérilisation du chien ;
- évaluation comportementale du chien faite par un vétérinaire ;
- attestation d'aptitude du maître, délivrée par un formateur habilité.

Un permis de détention vous sera alors délivré.

Le défaut de permis de détention est puni de trois mois d'emprisonnement et de 3 750 euros d'amende.

Si vous souhaitez obtenir une attestation d'aptitude du maître, vous pouvez contacter les professionnels suivants :

EDUCANIN
Alain FREY
67320 KIRRBERG
Tél : 03 88 01 99 20
alain.frey@wanadoo.fr

TRANS'DOG
Patrick WEBER
67540 OSTWALD
Tél : 06 11 98 26 40

Jérôme VAN-MAURICK
67450 MUNDOLSHEIM
Tél : 06 66 42 39 54

Les prochaines formations auront lieu :

samedi 5 mars 2011 à KIRRBERG
dimanche 10 avril 2011 à OSTWALD

Le formulaire d'inscription est à retirer chez EDUCANIN ou à télécharger directement sur le site www.educanin.fr.

AAPPMA DE SOULTZ-LES-BAINS



L'Association de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Soultz-les-Bains organise à l'étang de pêche son concours de pêche à la truite, rue de moulin :

Le dimanche 17 avril 2011 à partir de 10 heures 45

Renseignements complémentaires et inscriptions :

- M. Jean-Pierre HENG 03 88 38 33 97
- M. Jean-Louis VELTEN 03 88 38 54 24

INFORMATION OFFICE DE TOURISME DE MOLSHEIM-MUTZIG : L'ETE SE DEVOILE !

L'Office de Tourisme Région Molsheim-Mutzig prépare activement la saison estivale 2011.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer quelques sorties.

Alors à vos agendas ! La visite commentée du Sentier des Casemates de Soultz-Les-Bains lancera la saison estivale le 7 juin. Tous les mardis à 14h30 et jusqu'au 27 septembre, les guides du sentier vous accueilleront pour vous faire découvrir les vestiges de la Grande Guerre.

D'autres visites commentées seront programmées entre le 11 juillet et le 21 août : la découverte de l'abbatiale d'Altorf et de ses jardins, l'Eglise des Jésuites, et la ville de Molsheim et la Chartreuse en nocturne etc....

A noter que toutes ces visites sont gratuites. Alors, n'hésitez pas à y participer, vous êtes tous les bienvenus !



Office de Tourisme
de la Région de
Molsheim-Mutzig

REPRISE DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION LES TRAPPHIAENLE



L'association les Trapphiaenle reprend du service.

Après une pause de 5 ans, nous vous proposons des activités loisirs pour les jeunes et les adultes dont une activité « A vos Aiguilles ! ».

Il s'agit de cours de couture pour débutant(e) ou confirmé(e) :

Les lundis de 16h à 18h ou les mardis de 20h à 22h

Les cours seront animés par Nathalie HOENN, couturière professionnelle, et débuteront dès le 28 mars 2011 (toutes les semaines, sauf pendant les congés scolaires)

Pour une bonne organisation, nous nous permettons de vous signaler :

- Que l'engagement est trimestriel, aucune absence ne peut être remboursée,
- En cas d'absence de l'animatrice, le cours sera rattrapé

La participation financière calculée pour l'ensemble des cours pour le 1er trimestre (mars à juin) s'élève à :

- 120 € pour le trimestre pour 12 cours (10, € le cours de 2 heures)
- Cotisation à l'association : 5 €

Les inscriptions se font dès maintenant soit par mail trapphiaenle@laposte.net ou par téléphone au 03.88.38.74.75 (Véronique BILGER)

Les inscriptions sont limitées à 10 personnes par cours.

Les informations, modalités vous seront communiquées dès l'inscription validée.

INFORMATION SELECT'OM SUR LA NON-CONFORMITE DES BACS

Il peut arriver qu'un bac ne soit pas collecté par les agents du Select'om, parce qu'il est cassé, trop lourd, ou encore parce qu'un véhicule gêne son vidage.

Auparavant, un autocollant indiquait simplement le numéro à composer pour obtenir une information. Dorénavant, un nouveau support vous permettra de comprendre la raison de cette non-collecte, et vous éclairera sur les conditions habituelles de vidage.

En cas de problème, le Select'om reste évidemment toujours disponible pour vous renseigner et vous accompagner !



COLLECTE DE DECHETS SPECIAUX

A l'instar des années précédentes, une collecte spéciale pour les déchets ménagers spéciaux (type peinture, solvants, pneus....) sera organisée sur les déchetteries du SELECT'OM.

Les apports seront limités à 30 Kg par famille et à 4 pneus par foyer. La prestation est gratuite et exclusivement réservée aux particuliers.

Les produits acceptés

- acides = acides batterie, sulfurique ...
- bases = soude, déboucheur, lessive alcaline ...
- jardinages : insecticides, herbicides, dés herbants ...
- pâteux = colles, cires, vernis, graisses, peintures ...
- solvants = essences, solvant, révélateur, fixateur, produit de nettoyage, fuel ...
liquide de refroidissement, antirouille ...
- pneus = uniquement VL (ni motos, ni camionnettes, ni vélos) et déjantés

Attention : les déchets d'amiante ne seront pas collectés et les aérosols vides ne sont pas considérés comme des déchets dangereux.

Les lieux de collectes les plus proches :

- | | | |
|------------------|------------|-------------------------------|
| - 14 mai 2011 | MARLENHEIM | 8H30 à 12H00 |
| - 11 juin 2011 | MOLSHEIM | 8H30 à 12H00 et 14H00 à 17H30 |
| - 2 juillet 2011 | DUPPIGHEIM | 8H30 à 12H00 |

UN NOM SORTI DE L'OUBLI, A NOUVEAU PRESENT DANS NOTRE MEMOIRE.



Robert HEROLD, né à MUNDOLSHEIM le 15 septembre 1941, fils d'Auguste HEROLD et de Lucie BRODESSER, domiciliés à Sultz-les-Bains est décédé à l'Hôpital Militaire Lyautey, à Strasbourg, le 22 octobre 1962.

Robert HEROLD était 1ère classe au 1er régiment de spahis, qui est une unité de l'armée française relevant de l'arme blindée-cavalerie (ABC).

Le 1er régiment de spahis :



Le 1er régiment de spahis est cantonné à Valence en provenance de Spire en Allemagne depuis 1984, et fait partie de la 1re brigade mécanisée. Il a été engagé sur de nombreux théâtres d'opérations extérieurs au cours des dernières années : dans la guerre du Golfe, au Kosovo, en Afghanistan en ex-Yougoslavie, au Liban, au Tchad et en Côte d'Ivoire.

Il est principalement l'héritier du 1er régiment de marche de spahis marocains (1er RMSM) recréé pendant la Seconde Guerre mondiale par les Forces françaises libres issu d'éléments du 1er régiment de spahis marocains (1er RSM). Il reprend les traditions de ces deux régiments qui furent antagonistes de 1940 à 1943.

En 1963, le Ministère des Armées a demandé à la Commune de Sultz-les-Bains d'apposer une mention marginale un droit de son acte de décès stipulant « Mort pour la France »

Aussi, après la mise en place d'une plaque sur le monument au mort, une cocarde tricolore va être installée sur la tombe de M. Robert HEROLD, au cimetière communal

Le dimanche 10 avril à 12 heures

Sultz-les-Bains se devait de rendre hommage à ses concitoyens et du perpétuer la mémoire.

Le Maire,

Guy SCHMITT

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Permanence du Secrétariat

Lundi à vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00

Mercredi : de 14 h 00 à 17 h 00

Permanence du Maire et des Adjointes

Mardi de 19 h 30 à 20 h 30

Vendredi sur rendez-vous



LES BENNES DE COLLECTE

Pour les verres :
**Chemin du moulin
et à Biblenheim**

COLLECTE des PAPIERS ET DES PLASTIQUES

- Lundi 18 avril 2011
- Mercredi 25 mai 2011
- Mercredi 29 juin 2011
- Mercredi 27 juillet 2011
- Mercredi 24 août 2011
- Mercredi 28 septembre 2011
- Mercredi 26 octobre 2011
- Mercredi 23 novembre 2011
- Mercredi 21 décembre 2011

dès 4 heures du matin. Des sacs pour la collecte sont disponibles en Mairie.

OBJETS ENCOMBRANTS

Pour une collecte à domicile et gratuite de vos objets réemployables, appelez **EMMAÛS** au 0800 600 215 (N° vert gratuit depuis un poste fixe), sinon veuillez contacter le **Select'om** au 03.88.47.92.20.

DONS DU SANG (18 h 30 à 20 h 30)

- Mardi 19 juillet 2011
- Lundi 3 octobre 2011

SITE INTERNET

Consultez le site Internet de Soultz-les-Bains :
www.soultz-les-bains.fr

Ecrivez-nous : **mairie@soultz-les-bains.fr**

PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATIONS PREALABLES

(A : Accord – R : Refus – T : Accord Tacite)

Demandeur	Objet	Décision
M. MURA Philippe	Pose de vélux 25, rue de Molsheim	T : 11/01/2011
Sté 3A ENERGIES	Mise en place de panneaux photovoltaïque 8, rue du Fort (Ecole)	R : 27/01/2011
Sté 3A ENERGIES	Mise en place de panneaux photovoltaïque 8, rue du Fort (Ecole)	R : 27/01/2011
Sté 3A ENERGIES	Mise en place de panneaux photovoltaïque 32, rue de Saverne (Hall)	R : 31/01/2011
Sté VOLTAÏQUE	Mise en place de panneaux photovoltaïque 4, rue des Sœurs	R : 16/02/2011

QUELQUES DATES A RETENIR :

- Mercredi 30 mars au Samedi 30 avril 2011
Exposition à la Bibliothèque
- Dimanche 10 avril 2011 à 12h00
Cérémonie en Hommage à M. Robert HEROLD
Cimetière Communal
- Dimanche 17 avril 2011
Concours de pêche à la truite à l'étang de
l'AAPPMA, rue du Moulin
- Vendredi 29 avril 2011 à 20h00
Cinéma : Les femmes du 6^{ème} étage
- Vendredi 6 et 13 mai 2011 de 16h00 à 17h00
Inscription des enfants nés en 2008
à l'Ecole des Pins
- Jeudi 26 mai 2011 à 19h00
1^{ère} séance de vaccination à la Mairie
- Jeudi 9 juin 2011 à 19h00
2^{ème} séance de vaccination à la Mairie